

De l'autre côté de l'UE-

Nouvelles Agro-agri de Roumanie

Agriculture et agroalimentaire

Cette onzième lettre agro vous propose un retour sur les principales informations agri-agro pour la Roumanie. Elle a pour objectif de faire le suivi des évolutions du secteur aussi bien dans le domaine de la politique agricole, des politiques alimentaires et sanitaires que des informations sectorielles et principaux investissements.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions !

DE L'AUTRE COTE DE L'UE-	1
SYNTHESE COVID	3
POLITIQUE AGRICOLE NATIONALE ROUMAINE ET PAC	4
AVRIL : LA ROUMANIE TERMINE 2020 AVEC UN DEFICIT DE PRES DE DEUX MILLIARDS D'EUROS DANS LE COMMERCE AGROALIMENTAIRE.....	4
AVRIL : LES ENVELOPPES DE L'AIDE NATIONALE TRANSITOIRE DANS LES SECTEURS DES LEGUMES ET ZOOTECHNIQUES, DES ESPECES OVINES ET CAPRINES ONT ETE APPROUVEES POUR 2020.....	4
AVRIL : ADOPTION AU SENAT DU TEXTE SUR LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES AGRICOLES EN DEHORS DE LA ZONE BATIE.....	5
AVRIL : GELU PUIU, SECRETAIRE D'ÉTAT EN CHARGE DE LA FORET AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, A DEMISSIONNE APRES AVOIR ETE ACCUSE DE CHANTAGE.....	5
AVRIL : VISIOCONFERENCE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DU GROUPE VISEGRAD, PLUS DE LA BULGARIE, DE LA CROATIE, DE LA SLOVAQUIE ET DE LA ROUMANIE.....	5
MAI : 1 ^{ER} PILIER 2021- PLUS DE 10 400 NOUVEAUX JEUNES AGRICULTEURS MAIS UNE BAISSSE DE 30 000 AGRICULTEURS.....	5
MAI : CHASSE A L'OURS, SCANDALE A LA SUITE A UNE DEROGATION POUR LE PRINCE EMANUEL DU LIECHTENSTEIN ET LA MORT D'UNOURS DE GRANDE TAILLE.....	5
JUIN : PNRR/ABSENCE DE FONDS POUR L'IRRIGATION.....	6
JUIN : PAC ET OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX.....	6
JUIN : DECLARATION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE SUR L'IRRIGATION, SECTEUR ABSENT DU PNRR.....	6
JUILLET : CONTESTATIONS AUTOUR D'UNE NOUVELLE ORDONNANCE GOUVERNEMENTALE RELATIVE AUX OURS.....	7
JUILLET : DEBAT SUR LA NOUVELLE STRATEGIE FORESTIERE DE L'UE.....	7
JUILLET : EXPLOSION DANS UNE USINE CHIMIQUE D'AZOMURES.....	7
JUILLET : LE SENAT ADOPTE LE PROJET DE LOI SUR LA SOUMISSION DE CERTIFICATS VERTS.....	7
JUILLET : LA CE AUTORISE UN REGIME D'AIDE D'UN MONTANT D'ENVIRON 46 MILLIONS D'EUROS POUR SOUTENIR LES ELEVEURS DE BOVINS TOUCHES PAR LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS EN ROUMANIE.....	8
AOÛT : RECTIFICATION BUDGETAIRE POUR LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE.....	8
POLITIQUES ALIMENTAIRES ET SANITAIRES	8

AVRIL : ONZE NAVIRES BETAILLERS EN PROVENANCE DE ROUMANIE AFFECTES PAR LE BLOCAGE DU CANAL DE SUEZ	8
AVRIL : FROMAGE SAVENI-PRODUIT BENEFICIANT D'UNE INDICATION GEOGRAPHIQUE PROTEGEE DANS L'UE	9
AVRIL : LA ROUMANIE INTERDIT INDEFINIMENT LA PECHE A L'ESTURGEON SAUVAGE	9
AVRIL : LA MARQUE ROUMAINE LAPTARIA CU CAIMAC A OBTENU LE CERTIFICAT INTERNATIONAL FOOD STANDARDS	9
AVRIL : CERTIFICAT DE QUALITE DES SOLS : OBLIGATIONS ACCRUES DES PROPRIETAIRES FONCIER.....	9
AVRIL : DEROGATION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE POUR L'UTILISATION DE PESTICIDES NEONICOTINOÏDES POUR CERTAINES CULTURES.....	10
JUIN : L'ALLIANCE POUR L'AGRICULTURE ET LA COOPERATION CONTRE LA REDUCTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES	10
JUIN : GRIPPE AVIAIRE - 4 NOUVEAUX FOYERS.....	10
JUIN : DISCUSSION ENTRE LE VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION EUROPEENNE ET LE DIRECTEUR GENERAL D'AZOMURES SUR LA QUESTION DES ENGRAIS	10
JUIN : REGIME D'AIDES DE MINIMIS AUX MARAICHERS, PUBLIE AU JOURNAL OFFICIEL.....	10
JUIN : TARAMA AUX CEŪFS DE BROCHET DE TULCEA, HUITIEME PRODUIT ROUMAIN RECONNU ET PROTEGE DANS L'UE	10
JUILLET : L'AUTORITE NATIONALE SANITAIRE VETERINAIRE ET DE SECURITE ALIMENTAIRE SUSPEND TEMPORAIREMENT LES TRANSPORTS D'ANIMAUX DE LONGUE DUREE PENDANT LA CANICULE	11
JUILLET : LA TUBEREUSE DU HOGHILAG SERA LA PREMIERE FLEUR DE ROUMANIE ET LA TROISIEME D'EUROPE PROTEGEE AU NIVEAU EUROPEEN	11
AOUT : PPA – REPRISE DE L'EPIDEMIE	11
AOUT : L'AUTORITE EUROPEENNE DE SECURITE DES ALIMENTS - EFSA INTENSIFIE SES EFFORTS POUR STOPPER LA PROPAGATION DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE EN EUROPE EN ETENDANT SA CAMPAGNE A NEUF AUTRES PAYS	11

ACTUALITES FILIERES ET INVESTISSEMENTS 12

AVRIL : L'ARRIVEE DE LA TECHNOLOGIE « BLOCKCHAIN » DANS LES MAGASINS CARREFOUR EN ROUMANIE.....	12
AVRIL : EN 2020, L'AGRICULTURE ECOLOGIQUE COUVRAIT 472 000 HECTARES, AUGMENTATION DE 19,4%	12
AVRIL : LA ROUMANIE SE CLASSE 6E POUR LA PRODUCTION DE POMMES DE TERRE, 4E POUR LA SUPERFICIE CULTIVEE DANS L'UE, EN 2020	12
AVRIL : LA ROUMANIE DEMEURE LE PLUS GRAND PRODUCTEUR DE TOURNESOL DE L'UE	12
AVRIL : AGRICOVER HOLDING FAIT SON ENTREE AU SEIN DE LA BOURSE DE BUCAREST	12
AVRIL : LA PRODUCTION AGRICOLE MARAICHERE DIMINUE EN 2020	13
AVRIL : DE NOUVEAUX OUTILS NUMERIQUES A DESTINATION DES AGRICULTEURS PROPOSES PAR VODAFONE ROMANIA	13
MAI : CHEPTEL EXISTANT AU 1ER DECEMBRE 2020	13
MAI : LA ROUMANIE POSSEDE LA PLUS GRANDE SURFACE CULTIVEE DE MAÏS DE L'UE	13
MAI : PRODUCTEURS LAITIERS : LE MARCHÉ A ATTEINT 1,5 MILLIARD D'EUROS EN 2020, EN HAUSSE DE 15% PAR RAPPORT A 2019	13
JUIN : LA LAITERIE CAIMAC ENTRE EN BOURSE	14
JUIN : 10 M€ D'INVESTISSEMENTS PREVU PAR LE GROUPE LACTALIS ROUMANIE	14
JUIN : AGROLAND AGRIBUSINESS - LA DEUXIEME SOCIETE DU GROUPE AGROLAND EST ENTREE EN BOURSE SUR LE MARCHÉ AERO14	14
JUIN : LE GROUPE AGRICOLE AL DAHRA RECHERCHE UN FINANCEMENT DE LA BERD POUR DES OPERATIONS EN ROUMANIE.....	14
JUIN : LA FILIERE FORET-BOIS EN PLEINE CRISE	14
JUILLET : USDA : LES PREMIERES ESTIMATIONS MONTRENT QUE LA RECOLTE DE BLE DE LA ROUMANIE EST SUPERIEURE AUX ATTENTES	15
JUILLET : LES IMPORTATIONS DE CAFE, DE THE ET D'EPICES BAISSENT DE PRES DE 9 % AU PREMIER TRIMESTRE	15
JUILLET : LE MARCHÉ DE LA PRODUCTION DE BIÈRE EN ROUMANIE, UN MARCHÉ EN FORTE PROGRESSION	15
JUILLET : LA ROUMANIE A IMPORTE DU SUCRE ET DES PRODUITS SUCRES POUR PLUS DE 83 MILLIONS D'EUROS, AU PREMIER TRIMESTRE	15
JUILLET : L'USDA PROJETTE UNE AUGMENTATION DE 36% DE PLUS DE LA PRODUCTION D'OLEAGINEUX EN ROUMANIE POUR 2021	15
AOUT : PRES DE 6 000 AFFAIRES PENALES POUR DELITS FORESTIERS	15
AOUT : TRAVAUX DE REGENERATION FORESTIERE SUR 25 189 HA EN 2020	16
AOUT : LA ROUMANIE EST LE SEPTIEME PRODUCTEUR DE POMMES DE TERRE DE L'UE	16

AOÛT : LA ROUMANIE, 7ÈME PLUS GRAND PRODUCTEUR DE BIÈRE DE L'UE EN 2020 16

Synthèse Covid

	Cas confirmés	Décès	Population (M)	14 jours cumulatifs de malades pour 100 000 hab.	14 jours cumulatifs de décès pour 1 000 000 hab.
<i>Roumanie</i>	1 085 100	34 319	19,4	14,09 b	2,54 b

[Source: COVID-19 situation update for the EU/EEA, as of 18 August 2021](#)

Mesures à respecter en Roumanie :

L'état d'alerte a été prolongé le 5 août 2021 pour au moins un mois supplémentaire. Depuis le 15 mai, des assouplissements importants ont été décidés : fin du couvre-feu, levée de l'obligation du port du masque à l'air libre (sauf exceptions), allongement des heures d'ouverture des magasins. Ouvertures des cafés, restaurants et cinémas, possibilité d'organiser des spectacles en plein air ou des fêtes privées, mais cela demeure soumis au maintien d'un taux d'incidence inférieur à 3 pour 1000 habitants sur 14 jours au niveau de la municipalité. C'est actuellement le cas de 99% des municipalités roumaines, (source : Ambassade de France en Roumanie).

Restrictions en vigueur depuis le 8 août 2021 pour les voyageurs en provenance de France :

En raison de la hausse des cas de COVID-19, la France a été placée par la Roumanie en « zone rouge » le 8 août. Pour les voyageurs adultes séjournant plus de 72 h en Roumanie, un test PCR négatif ne permet plus d'être dispensé de quarantaine. Seuls sont exemptés de quarantaine :

- Les personnes présentant une preuve de vaccination finalisée depuis au moins 10 jours. Attention, la Roumanie ne reconnaît que les schémas vaccinaux suivants : deux doses de Pfizer, Moderna, Astra-Zeneca, ou une dose de Johnson & Johnson. Les personnes ayant reçu une seule dose de vaccin Pfizer, Moderna ou Astra-Zeneca parce qu'elles avaient précédemment été infectées par la COVID-19, bien que reconnues comme pleinement vaccinées en France, ne le sont pas en Roumanie. Leur attestation de vaccination risque donc de n'être pas reconnue.
- Les personnes présentant un test PCR positif, effectué entre 14 et 180 jours avant l'entrée en Roumanie (ce document est la seule preuve acceptée pour une guérison récente).
- Les voyageurs en transit (séjour en Roumanie inférieur à 24 heures).
- Les personnes séjournant entre 24 et 72 heures en Roumanie et présentant un test PCR négatif, effectué moins de 72 heures avant l'embarquement ou l'entrée dans le pays.
- Les enfants de 7 à 15 ans, ainsi que les délégations sportives et les artistes invités en Roumanie pour des événements spécifiques (quelle que soit la durée de séjour), présentant un test PCR négatif, effectué moins de 72 heures avant l'embarquement ou l'entrée dans le pays.
- Les enfants de 6 ans et moins, quelle que soit la durée de séjour et sans besoin de présenter un test négatif.
- Les élèves et étudiants se rendant en Roumanie pour des examens, des formalités d'inscription ou d'autres démarches nécessaires à leurs études (sans besoin de présenter un test négatif mais avec des documents justifiant leur inscription).

Ces attestations de vaccination et de test PCR doivent dans la mesure du possible être présentées sous la forme standardisée du Certificat COVID numérique UE. A défaut, des attestations non standardisées

provenant de laboratoires ou de centres de vaccination français peuvent être acceptées si elles incluent une version anglaise.

Pour les voyageurs arrivant de France non exemptés, la quarantaine se fait sur le lieu de séjour roumain, pour une durée de 10 à 14 jours, et sous contrôle régulier de la police. Toute sortie du domicile est interdite. Une violation de la quarantaine entraîne une amende et un placement en quarantaine institutionnalisée aux frais du contrevenant. Des autorisations temporaires de sortie peuvent toutefois être accordées par la Direction de la santé publique locale, sur demande justifiée, pour certains motifs : événements familiaux (naissance, mariage, décès), traitements médicaux, rendez-vous de vaccination, changement de pièces d'identité, départ de Roumanie, (source : Ambassade de France en Roumanie).

Politique agricole nationale roumaine et PAC

L'actualité roumaine de ces derniers mois a été fortement portée par le Plan national de relance et résilience (PNRR) de 30 Mds€, les tensions autour de la présence d'ours et le blocage du canal de Suez.

Avril : La Roumanie termine 2020 avec un déficit de près de deux milliards d'euros dans le commerce agroalimentaire

La Roumanie a terminé 2020 avec un déficit de près de deux milliards d'euros dans les échanges de produits agroalimentaires, étant donné que les importations sont passées à 8,9 milliards d'euros et les exportations ont reculé à 6,9 milliards d'euros, selon les données du ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR). « La sécheresse de l'année agricole 2019-2020 a affecté le secteur agroalimentaire tant en termes de production que d'exportations, de sorte que le déficit de la balance commerciale des produits agroalimentaires en 2020 était de 1,937 milliard d'euros, en augmentation de 58,1% par rapport à de 2019. L'aggravation du déficit commercial agroalimentaire est dû, notamment, à la forte baisse des exportations de blé, maïs, graines de tournesol et soja », affirment les représentants du ministère de l'Agriculture. La Roumanie a enregistré en 2019 un déficit de 1,225 milliard d'euros dans le commerce agroalimentaire, en augmentation de plus de 8% par rapport à 2018, où il s'élevait à 1,133 milliard d'euros, (source : actmedia).

Avril : Les enveloppes de l'aide nationale transitoire dans les secteurs des légumes et zootechniques, des espèces ovines et caprines ont été approuvées pour 2020

L'approbation des enveloppes de l'aide nationale transitoire (ANT) a eu lieu en avril pour les secteurs végétal et zootechnique, espèces ovine et caprine. La valeur totale de l'enveloppe allouée est de 63, 4 M €, et est assuré sur le budget MADR pour 2021.

Les enveloppes des aides :

- 42,5 M € pour les cultures situées en terrain arable ;
- 2 742€ le lin pour fibre et chanvre pour fibre ;
- 646 827€ pour le tabac ;
- 41 879€ euros le houblon ;
- 755 567€ pour les betteraves sucrières.

Le secteur zootechnique bénéficie d'une enveloppe pour les espèces ovine et caprine de 19, 4 M €, (source : MADR).

Avril : Adoption au Sénat du texte sur la construction d'infrastructures agricoles en dehors de la zone bâtie

Une initiative prévoyant la possibilité de faciliter les constructions de bâtiments agricoles sur des terres agricoles en dehors des zones constructibles des villages a été adoptée par la commission de l'agriculture du Sénat roumain. Le sénateur Lucian Trufin affirme qu'ainsi toutes les constructions destinées à abriter des machines agricoles, des équipements, des petits ateliers, des outils, des animaux, des serres et des solariums, ainsi que des espaces d'hébergement temporaire lors de campagnes agricoles seront exemptées de l'obligation de réaliser des plans d'urbanisme zonaux, (source : Agrintel.ro).

Avril : Gelu Puiu, secrétaire d'État en charge de la forêt au ministère de l'Environnement, a démissionné après avoir été accusé de chantage

Le secrétaire d'État à la forêt au ministère de l'Environnement, Gelu Puiu, (PNL) a présenté sa démission le 20 avril au Premier Ministre. En effet, des journalistes du média Recorder auraient diffusé des enregistrements dans lesquels le Secrétaire d'État se vanterait devant ses proches d'avoir renvoyé plus de 20 directeurs de plusieurs départements forestiers en employant toujours la même méthode : les menacer d'effectuer des contrôles qui conduiraient sans doute à la découverte de plusieurs irrégularités au sein de leur département. Selon les archives, plusieurs chefs de départements forestiers à travers le pays ont été licenciés à la suite d'une campagne de chantage coordonnée au sommet du ministère de l'Environnement, rapporte Recorder, (source : hotnews).

Avril : Visioconférence des ministres de l'agriculture du groupe Visegrád, plus de la Bulgarie, de la Croatie, de la Slovaquie et de la Roumanie

Le 21 avril s'est tenue une visioconférence des ministres de l'Agriculture du groupe Visegrád, de la Pologne, de la Bulgarie, de la Croatie, de la Slovaquie et de la Roumanie. Lors de cette réunion, les représentants de chaque État ont pu aborder de nombreux sujets comme le plan stratégique national 2023-2027, le pacte vert européen, l'importance de l'association et de la coopération entre agriculteurs, la stratégie de « la ferme à la fourchette » et la réforme de la PAC post-2020. La réunion s'est terminée par l'adoption d'une déclaration conjointe des ministres présents, sur les opportunités et les défis des exploitations agricoles à la suite de la mise en œuvre de la stratégie de « la ferme à la fourchette ». La position des États était que les recommandations formulées par la Commission européenne, concernant les objectifs de cette stratégie, dans le cadre des plans de la PAC, soient considérées comme des lignes directrices non juridiquement contraignantes, (source : MADR).

Mai : 1^{er} pilier 2021- Plus de 10 400 nouveaux jeunes agriculteurs mais une baisse de 30 000 agriculteurs

Selon les données officielles de l'APIA, cette année, il y a eu plus de 10 400 jeunes agriculteurs de plus qui ont soumis une demande de paiement unique, par rapport à 2020. Concernant le nombre d'agriculteurs de plus de 50 ans, leur nombre diminue par rapport à l'année dernière. Au global, la Roumanie compte 30 000 agriculteurs de moins qui ont déposé une paiement à l'APIA cette année par rapport à 2020. Mais selon le responsable de l'APIA, bien que le nombre d'agriculteurs ait diminué, la superficie enregistrée est restée similaire à celle de 2020, et a même augmenté de plusieurs centaines d'hectares, (source : Agro.TV).

Mai : Chasse à l'ours, scandale à la suite à une dérogation pour le prince Emanuel du Liechtenstein et la mort d'un ours de grande taille

L'ONG «Agent Green» a présenté des données et des documents qui atteste que le prince Emanuel du Liechtenstein a chassé l'un des ours les plus célèbres des forêts roumaines, utilisant une dérogation donnée par le ministère de l'Environnement. Ainsi, les organisations Agent Green de Roumanie et VGT d'Autriche condamnent, par un communiqué de presse, l'abattage de l'ours brun nommé « Arthur » par les ONG, par le prince Emanuel du Liechtenstein. L'ours de grande taille Arthur a été abattu à Ojdula,

comté de Covasna, dans une zone naturelle protégée. Suite à cette information, de nombreuses protestations sont apparues et une pétition a été lancée contre les chasses aux trophées. La Fédération des associations de chasseurs a demandé aux institutions de l'État de clarifier les circonstances dans lesquelles l'ours a été chassé et également de mener une étude scientifique de la population d'ours concernant la réglementation scientifique du quota annuel de chasse d'ours. (source : romania.europalibera).

Juin : PNRR/Absence de fonds pour l'irrigation

Après de nombreux échanges avec la Commission européenne et en interministériel, les 6 Mds€ prévus dans la première version du PNRR pour le secteur agricole et notamment pour améliorer les structures d'irrigation des terres agricoles ont été abandonnés dans leur grande majorité. Dans le format actuel, dans le premier pilier du nouveau PNRR, intitulé « Eau et eaux usées, infrastructures de gestion de l'eau » doté d'un montant de 1,9 M€, on retrouve néanmoins la mesure suivante : I.7 Adaptation au changement climatique des infrastructures d'amélioration des terres - systèmes de drainage qui desservent certaines zones à risque d'inondation, pour un montant de 323,4 M€.

Concernant le volet reboisement et protection de la biodiversité, l'allocation totale est de 1,372 Md €, dont 80 % répondent aux besoins de réforme et d'investissement dans le secteur de la gestion forestière et 20 % sont fléchés vers le domaine de la biodiversité.

On notera également la présence dans la composante 3 du premier pilier-Gestion des déchets- la mesure suivante : I.2 Développement d'infrastructures pour la gestion des fumiers et autres déchets agricoles compostables pour un montant de 255 M€. Enfin, dans dernier pilier intitulé, « Roumanie instruite », la mesure suivante concerne également le secteur agricole : I9. Investissements pour la transformation des lycées agricoles en principaux lieux de professionnalisation des futurs agriculteurs, entrepreneurs et salariés dans le domaine de l'agriculture dotée d'un montant de 43, 6 M€, (PNRR : <https://mfe.gov.ro/wp-content/uploads/2021/06/0c2887df42dd06420c54c1b4304c5edf.pdf>)

Juin : PAC et objectifs environnementaux

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Adrian Oros a déclaré fin juin que la Roumanie ne soutenait pas la proposition du Parlement européen d'octroyer 30% de l'allocation de la nouvelle politique agricole commune (PAC) pour les interventions d'investissement aux objectifs environnementaux et climatiques. « Nous pensons que les moyens ne sont pas suffisants pour atteindre les objectifs environnementaux et climatiques des piliers I et II, afin que les États membres conservent leur flexibilité dans la détermination des typologies d'investissement en fonction des besoins spécifiques », a écrit le 2 juin Adrian Oros sur sa page Facebook. En ce qui concerne l'orientation des fonds, le ministre a souligné que la Roumanie rejette le plafonnement à un million d'euros pour les investissements du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et de 500 000 euros pour les paiements directs, ainsi que la prise en compte de seulement 50% des coûts salariaux lors de la fixation du plafond par exploitation, (source : Service presse, Ambassade de France en Roumanie).

Juin : Déclaration du ministre de l'Agriculture sur l'irrigation, secteur absent du PNRR

Le ministre de l'Agriculture, Adrian Oros, a indiqué le 3 juin que le projet sur la stratégie de gestion de l'eau, qui n'a pas été retenu pour être financé par le Plan National de Relance et de Résilience (PNRR) sera financé dans les prochains mois par d'autres sources financières. Le ministre a déclaré que le projet de stratégie de gestion de l'eau, envoyé à la Commission européenne (CE) en novembre 2020, comportait de nouvelles solutions technologiques numérisées, utilisait des matériaux respectueux de l'environnement et pouvait produire de l'énergie verte et bon marché. Concernant la raison pour laquelle les représentants de la CE ont coupé ces fonds du PNRR, le ministre a souligné qu'on lui avait seulement

dit que le projet n'était pas assez vert pour l'irrigation, (source : Service économique, Ambassade de France à Bucarest).

Juillet : Contestations autour d'une nouvelle ordonnance gouvernementale relative aux ours

Le 21 juillet, dans un contexte de forte augmentation des attaques d'ours sur les personnes (dont des décès), le gouvernement a adopté une ordonnance d'urgence prévoyant le renforcement des interventions en cas d'attaque d'ours. Selon le document, dans le cas où des ours atteignent les agglomérations et si la sécurité des citoyens est en danger, l'ours pourra être abattu. L'ordonnance stipule que « l'intervention immédiate sur les spécimens d'ours dans les agglomérations des localités se fera progressivement (éloignement, endormissement et abattage en dernière solution)».

À la suite de la mise en place de cette nouvelle ordonnance, l'ONG WWF Roumanie a organisé, le 23 juillet, une visite médiatique de deux bergeries, dans la zone Padis du parc naturel Apuseni pour parler prévention. Ils ont indiqué « *que le ministère n'a pas investi un centime dans les mesures préventives. De plus, pendant 15 ans entre 2005 et 2020, les seuls investissements dans les mesures préventives - je ne parle que des clôtures électriques et des chiens de garde du bétail - ont été réalisés par des ONG à travers divers projets, d'un montant total de 250 000 euros* », Marius Berchi, directeur du projet LIFE EuroLargeCarnivores. En réponse, le ministre de l'Environnement, des Eaux et des Forêts Tanczos Barna, a déclaré le 26 juillet à Oradea qu'il existe des fonds pour la prévention des conflits avec les grands carnivores dans le cadre d'un projet de 10 millions d'euros financé par le ministère de l'Investissement et des projets européens (MIPE) et que celui-ci débutera au cours de la semaine, (source actmedia).

Juillet : Débat sur la nouvelle stratégie forestière de l'UE

L'Autriche et la Roumanie font partie des 10 pays de l'UE exigeants un large débat sur la nouvelle stratégie forestière de l'UE, l'une des initiatives phares du Green Deal européen. Les deux pays ont déclaré que la foresterie relève de la compétence des États membres de l'UE et ne peut pas être réglementée au niveau européen. Le ministre roumain de l'Environnement, Tanczos Barna, a déclaré qu'il ne s'opposait pas aux objectifs fixés dans la stratégie forestière de l'UE, mais a appelé à la clarification de certaines questions, telles qu'une stratégie de financement, pour garantir que les intérêts de la Roumanie ne soient pas affectés.

Juillet : Explosion dans une usine chimique d'Azomures

Une explosion suivie d'un incendie s'est produite le 6 juillet à la station d'ammoniac 3 de l'usine chimique d'Azomures, avec un homme d'une cinquantaine d'années victime d'une fracture du membre supérieur. Après l'incident, un message RO-ALERT a été émis pour informer la population de la zone voisine. Selon l'inspection de la gestion des urgences de Mures, l'explosion s'est produite vers 01h00. L'incendie a été éteint, et une équipe d'experts de l'Inspection générale des situations d'urgence s'est rendue à Targu Mures le 7 juillet. La concentration d'ammoniac à Targu Mures était bien inférieure à la limite autorisée, entre 01h00 et 07h00, a écrit mercredi le ministère de l'Environnement, des Eaux et des Forêts (MMAP) sur Facebook, (source : Agerpress).

Juillet : Le Sénat adopte le projet de loi sur la soumission de certificats verts

Le Sénat a adopté le 30 juin un projet de loi déposé par le Parti national libéral (PNL), l'Alliance Sauver la Roumanie - Parti de la liberté, de l'unité et de la solidarité (USR PLUS) et l'Union démocratique hongroise de Roumanie (UDMR) réglementant la soumission des certificats verts, modifiant et complétant la loi 220/2008 instituant un système de promotion de la production d'énergie à partir de sources renouvelables. L'initiateur du PNL, le sénateur Florin Bumb, a déclaré en séance plénière au Sénat que les libéraux voteront pour ce projet de loi qui régule et donne un cours normal aux échanges de certificats verts, (source : actmedia).

Juillet : La CE autorise un régime d'aide d'un montant d'environ 46 millions d'euros pour soutenir les éleveurs de bovins touchés par la pandémie de coronavirus en Roumanie

La Commission européenne a approuvé un régime d'aide d'une valeur de plus de 225 millions de lei (environ 46 millions d'euros), destiné à soutenir l'activité des éleveurs de bovins dans le contexte de la pandémie de coronavirus. Le régime a été approuvé au titre de l'encadrement temporaire des aides d'État. Dans le cadre de ce régime, le soutien public prendra la forme de subventions directes pour remédier en partie à la perte de revenus subie par les éleveurs de bovins en raison de la pandémie de coronavirus. La Commission a constaté que le régime en Roumanie était conforme aux conditions énoncées dans l'encadrement temporaire. En particulier, (i) l'aide ne dépasse pas 225 000 EUR par bénéficiaire opérant dans le secteur agricole primaire prévu dans l'encadrement temporaire, et (ii) le régime s'appliquera jusqu'au 31 décembre 2021.

Le plafond total alloué est de 225 537 713,79 lei (45,8 M€), réparti comme suit :

- a) 182 708 014,97 lei (37 M€) pour les troupeaux de bovins âgés d'au moins 16 mois au 31 janvier 2021, auxquels peuvent s'ajouter les troupeaux de bovins âgés d'au moins 7 mois au 31 janvier 2021 ;
- b) 42 829 698,82 lei (8,7 M€) pour la quantité de lait capitalisée en janvier 2021.

À noter que les aides nationales transitoires à destination du secteur de l'élevage bovin (filiale lait et secteur viande) ont fortement diminué entre 2019 et 2020. En effet, l'enveloppe est passée de 107,9 M€ en 2019 à 1,8 M€ en 2020.

Pour l'ANT 7, lait de vache, l'enveloppe est passée de 20,4 M€ en 2019 à 445 128 € en 2020. De même, pour l'ANT 8, espèce bovine-filiale viande, le montant est passé de 85,6 M€ à 1,3 M€. [A noter que le MADR avait annoncé baisser les aides transitoires du fait que la date de référence était lointaine et ne représentait plus la réalité du secteur, les aides dites COVID venant cette année compenser la baisse] (Source : MADR).

Août : rectification budgétaire pour le ministère de l'Agriculture

Le ministre Adrian Oros a annoncé une rectification de 8,1 milliards de lei. Cependant, le ministère ne devrait recevoir que 150 M lei supplémentaires d'après les dernières annonces, l'équivalent de moins de 30,5 millions d'euros. Si les montants ne changent pas, il ne sera pas possible de payer les indemnités de sécheresse restantes pour les cultures de printemps et d'automne de l'année dernière, ni de compléter l'aide nationale transitoire, (source : agrintel.ro).

Politiques alimentaires et sanitaires

Avril : Onze navires bétailiers en provenance de Roumanie affectés par le blocage du canal de Suez

Onze cargos partis de Roumanie et transportant du bétail vivant ont été affectés par le blocage du canal de Suez. Selon l'organisation Animals International Romania, près de 130 000 moutons étaient en danger à cause d'un possible manque d'eau et de nourriture à bord. Ces craintes faisaient écho au tragique naufrage d'un cargo en mer Noire en novembre 2019, peu après son départ du port de Midia

(sud-est de la Roumanie). Sur les 14 600 moutons à bord, seuls 180 avaient pu être sauvés, (source : Ambassade de France en Roumanie). À ce propos, le Secrétaire d'État George Catean a indiqué la volonté du gouvernement roumain d'augmenter les exportations de carcasses au détriment de l'exportation d'animaux vivants. Le Secrétaire d'État a ainsi cité l'exemple de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande qui ont d'ores et déjà interdit l'exportation d'animaux vivants et a souligné l'opportunité que constitue ce secteur au sein de l'UE, notamment depuis le départ des Britanniques en janvier 2020, (source : Ambassade de France en Roumanie). Le ministre de l'Agriculture Arian Oros a indiqué pour sa part dans une interview qu'il n'y aurait pas d'interdiction brutale des exportations d'animaux vivants depuis la Roumanie car ce n'était pas dans l'intérêt du pays mais qu'il avait mis en place une loi pour sécuriser ces exportations, notamment avec l'obligation de présence d'un vétérinaire à bord. Il a par ailleurs indiqué qu'il négociait avec les ambassadeurs des pays destinataires pour qu'en dehors des fêtes religieuses plus d'exportation de carcasse soient possibles.

Avril : Fromage Săveni-produit bénéficiant d'une indication géographique protégée dans l'UE

La Commission européenne a approuvé la demande d'enregistrement de la dénomination "Cașcaval de Săveni" en Roumanie au registre des indications géographiques protégées (IGP). "le Cașcaval de Săveni" est un fromage affiné produit dans la région de Botoșani. Il se caractérise par une longue période de maturation (60 jours), après quoi sa consistance devient crémeuse et homogène et la couleur plus prononcée. Son goût, légèrement amer, est caractérisé par des nuances de noix, (source : Commission européenne).

Avril : La Roumanie interdit indéfiniment la pêche à l'esturgeon sauvage

La décision d'interdire la pêche et la vente de produits de l'esturgeon sauvage en Roumanie est une étape importante dans la conservation de l'espèce, a déclaré l'organisation non gouvernementale WWF. En mars dernier, le ministre de l'Environnement, Barna Tanczos, a annoncé qu'il avait signé une ordonnance interdisant indéfiniment la pêche de l'esturgeon sauvage dans les eaux roumaines, selon Agerpres. La décision est intervenue après une interdiction de cinq ans, (source : le petit journal).

Avril : La marque roumaine Laptaria cu Caimac a obtenu le certificat international Food Standards

La laiterie « Laptaria cu Caimac », le producteur de produits laitiers premium roumains a obtenu après un audit en mars 2021, le certificat international Food Standards 6.1, le système le plus reconnu au niveau international en matière de sécurité alimentaire et de gestion de la qualité, informe un communiqué de l'entreprise, (source : actmedia). L'IFS Food est un référentiel reconnu par la GFSI (Global Food Safety Initiative) destiné à l'audit de la qualité et de la sécurité des procédés et des produits des entreprises agro-alimentaires. Il concerne les sociétés de transformation alimentaire ou de conditionnement de produits nus, (source : ifs-certification.com).

Avril : Certificat de qualité des sols : obligations accrues des propriétaires fonciers

Les préoccupations liées à la protection des sols sont connues aux niveaux européen et national. En Roumanie, la plupart des situations signalées ces dernières années, notamment en ce qui concerne la dégradation des sols et les glissements de terrain, ont été accusées de lacunes législatives et du manque d'implication adéquate des autorités de contrôle. Dans ce contexte, la loi no. 246/2020 sur l'utilisation, la préservation et la protection des sols a été adoptée et est entrée en vigueur le 1er janvier 2021. Une loi qui, telle qu'établie par les législateurs, vise non seulement à établir un cadre unitaire de mesures et d'actions pour prévenir la dégradation des sols, mais aussi diminuer les superficies de terres retirées du circuit agricole par les propriétaires, en exploitant des superficies agréées par l'urbanisme, (source : Nine O'clock).

Avril : Dérogation du ministre de l'Agriculture pour l'utilisation de pesticides néonicotinoïdes pour certaines cultures

Le ministère de l'Agriculture a accordé une nouvelle dérogation cette année pour le traitement avec des néonicotinoïdes des semences de maïs et de betterave à sucre. La dérogation est motivée par la présence de *Tanymecus dilaticollis*, ou taupin du maïs. La dérogation n'est pas reconduite pour la seconde année consécutive pour les cultures de tournesol (source : agro.tv).

Juin : L'Alliance pour l'Agriculture et la Coopération contre la réduction des produits phytosanitaires

L'Alliance pour l'Agriculture et la Coopération remet en cause la stratégie européenne basée sur la durabilité « De la ferme à la fourchette ». L'alliance appelle à un soutien pour trouver des solutions raisonnables, basées sur des données scientifiques, pour continuer à assurer la protection phytosanitaire des cultures en Roumanie. « Les objectifs du Green Deal transposés dans la nouvelle politique agricole commune à travers les stratégies « De la ferme au consommateur » et de la biodiversité exigent des agriculteurs qu'ils réduisent leur consommation d'intrants et restent compétitifs, à la fois sur le marché de l'UE et en particulier en dehors de l'UE, où les contraintes et normes qu'europpéennes », rappelle l'Alliance, (source : afaceri.news).

Juin : Grippe aviaire - 4 nouveaux foyers

Suite aux vérifications concernant la traçabilité des oiseaux commercialisés, provenant de l'exploitation commerciale de la localité Ungheni, 4 nouveaux foyers et suspicions de grippe aviaire ont été détectés, dont un dans le comté de Harghita et trois autres dans le comté de Mureș, dans des petites exploitations. Les informations préliminaires de l'enquête épidémiologique montrent que ces nouveaux foyers sont survenus en raison du commerce de volailles par l'intermédiaire d'intermédiaires et de magasins vendant des oiseaux vivants, (source : ANSVSA).

Juin : Discussion entre le vice-président de la Commission européenne et le directeur général d'Azomures sur la question des engrais

La décarbonisation de l'économie et les mesures qui doivent accompagner ce processus pour les producteurs d'engrais des pays de l'Union européenne, prévues dans l'accord Green Deal, ont été discutées lors d'une réunion en ligne entre le directeur général d'Azomures, Harri Kiuski, qui est également président du comité de l'agriculture de l'Association européenne des engrais (Fertilizers Europe), et le vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans, (source : actmedia).

Juin : Régime d'aides de minimis aux maraîchers, publié au Journal Officiel

À partir du mardi 22 juin 2021, les agriculteurs qui cultivent des légumes dans les zones protégées peuvent demander une aide de minimis pouvant aller jusqu'à 2 000 euros / 1 000 m². Le régime d'aides de minimis est accordé aux entreprises actives dans la production primaire de produits agricoles pour soutenir la production de légumes dans les zones protégées. Le régime d'aide de minimis est appliqué dans toute la Roumanie en 2021, pour soutenir la production de légumes cultivés dans des zones protégées : poivrons et/ou poivrons, concombres, tomates et aubergines, (source : Agro.TV).

Juin : Tarama aux œufs de brochet de Tulcea, huitième produit roumain reconnu et protégé dans l'UE

La Commission européenne a approuvé vendredi l'inscription de la « Tarama d'œufs de brochet de Tulcea » en Roumanie au registre des indications géographiques protégées (IGP). Selon un communiqué de presse de la CE, le tarama d'œufs de brochet de Tulcea est une « crème à base d'huile de tournesol, de couleur blanche, obtenue à partir d'œufs de poisson en mélange avec de l'eau bouillonnante et du jus

de citron ». Cette nouvelle nomination s'ajoutera aux 1 760 produits alimentaires déjà protégés au niveau de l'UE. (Source : actmedia).

Juillet : L'Autorité nationale sanitaire vétérinaire et de sécurité alimentaire suspend temporairement les transports d'animaux de longue durée pendant la canicule

La direction de l'Autorité nationale sanitaire vétérinaire et de sécurité alimentaire (ANSVSA) a ordonné la suspension temporaire le transport d'animaux sur de longues distances, effectué par des moyens de transport qui ne sont pas équipés d'un système de refroidissement par air. Les trajets routiers de courte distance ne sont autorisés que lorsqu'ils ont lieu la nuit ou aux premières heures du matin, avec une augmentation de l'espace alloué par animal et avec la limitation du temps de trajet autant que possible. Le transport d'animaux sur de longues distances reprendra lorsque les températures extérieures sur l'ensemble du parcours du trajet prévu seront inférieures à 30 °C, (source : ANSVSA).

Juillet : La tubéreuse de Hoghilag sera la première fleur de Roumanie et la troisième d'Europe protégée au niveau européen

La tubéreuse de Hoghilag sera la première fleur de Roumanie et la troisième d'Europe protégée au niveau européen, les producteurs de cette zone du département de Sibiu soumettront au ministère de l'Agriculture, le 7 août, la documentation pour évaluation en afin d'obtenir ultérieurement l'Indication Géographique Protégée (IGP) de la Commission Européenne (CE), (source : Nine O'clock).

Août : PPA – Reprise de l'épidémie

Le 12/ août, on comptait 401 foyers de peste porcine africaine (PPA) actifs, dont 5 foyers dans des exploitations commerciales et 5 foyers dans des exploitations commerciales de type A, ayant touché 53 542 porcs (animaux atteints de foyers actifs). Une nouvelle exploitation commerciale de 30 000 porcs a été touchée également en août. Depuis le premier signalement de la présence du virus PPA en Roumanie, le 31 juillet 2017 et jusqu'à présent, 5 832 cas ont été diagnostiqués chez des sangliers dans 41 comtés, (source : ANSVSA).

Août : L'Autorité européenne de sécurité des aliments - EFSA intensifie ses efforts pour stopper la propagation de la peste porcine africaine en Europe en étendant sa campagne à neuf autres pays

L'été dernier, l'EFSA a lancé une grande campagne de sensibilisation à la maladie dans le sud-est de l'Europe. La campagne a été menée en partenariat avec les autorités locales des pays constituant une « région préoccupante » - Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Grèce, Kosovo, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie et Slovénie - en raison de leur proximité avec les pays où la peste porcine africaine est présente. L'EFSA étend désormais la campagne - destinée principalement aux agriculteurs - à la Bulgarie, la République tchèque, la Lituanie, la Lettonie, la Pologne, la Slovaquie, l'Estonie, la Hongrie et la Roumanie. La campagne vise à accroître la sensibilisation et la compréhension de la PPA dans les 18 pays et s'adresse aux groupes de personnes et d'individus qui entrent en contact avec des porcs domestiques et des sangliers, en particulier les éleveurs de porcs. Il est mis en œuvre avec l'aide précieuse des organisations vétérinaires locales, des groupements d'agriculteurs, des associations de chasseurs, de la police des frontières et d'autres organismes compétents, (source : actmedia).

Actualités filières et investissements

Avril : L'arrivée de la technologie « blockchain » dans les magasins Carrefour en Roumanie

La technologie « blockchain », connue jusqu'à présent du secteur financier, sera appliquée pour la première fois dans le secteur alimentaire roumain, offrant aux consommateurs la possibilité de découvrir des informations, directement de la ferme, sur l'origine et la qualité des produits qu'ils consomment. Ainsi, qu'ils fassent leurs courses en magasin ou qu'ils reçoivent de la nourriture par livraison à domicile, les clients peuvent découvrir l'histoire du #dincoloderaft des œufs et du fermier à l'arrière, (source : agerpress.ro).

Avril : En 2020, l'agriculture écologique couvrait 472 000 hectares, augmentation de 19,4%

La superficie totale couverte par l'agriculture écologique (dont transition) a augmenté de 19,4% en 2020 par rapport à l'année précédente, atteignant 471 928 ha, tandis que la superficie certifiée écologiquement a augmenté de 28%, à 270 656 ha en 2020, selon les données publiées par le ministère de l'Agriculture et Développement rural (MADR). Les agriculteurs peuvent accéder cette année à des fonds de 77 millions d'euros pour l'agriculture écologique. Les représentants de MADR disent que la Roumanie allouera à l'agriculture écologique 232 millions d'euros du budget de la période de transition, pour des paiements jusqu'en 2023, (source : actmedia).

Avril : La Roumanie se classe 6e pour la production de pommes de terre, 4e pour la superficie cultivée dans l'UE, en 2020

La Roumanie avait une production de pommes de terre de 2,68 millions de tonnes l'année dernière, **se classant 6e dans l'Union européenne**, l'Allemagne se classant première avec 11,55 millions de tonnes, selon les données provisoires publiées par l'Institut national des statistiques (INS). La France a suivi l'Allemagne avec 8,73 millions de tonnes, suivie des Pays-Bas - 7,09 millions de tonnes, de la Pologne - 6,48 millions de tonnes et de la Belgique, avec 4,1 millions de tonnes. **Par superficie cultivée, la Roumanie occupe la 4e place avec 166 000 hectares**, après la Pologne (359 000 hectares), l'Allemagne (275 000 hectares) et la France (206 000 hectares). Les données provisoires de l'INS montrent que l'année dernière, la récolte locale de pommes de terre a été légèrement supérieure à celle de 2019, soit une augmentation de 56 000 tonnes, bien que la sécheresse ait causé de graves dommages en 2020, tandis que la superficie cultivée a diminué d'environ 3000 hectares, (source : actmedia).

Avril : La Roumanie demeure le plus grand producteur de tournesol de l'UE

La Roumanie reste le premier producteur de tournesol de l'Union européenne, en 2020, tant en termes de production, avec un total de 2,07 millions de tonnes et 1,22 million d'hectares, selon les données provisoires annoncées par l'Institut national des statistiques (INS). L'année dernière, la récolte totale de tournesol a diminué en raison de la sécheresse de 1,497 million de tonnes, respectivement 42%, par rapport à 2019 où elle dépassait 3,569 millions de tonnes, (source : actmedia). La Roumanie a toujours occupé la première place dans l'Union européenne en matière de production de tournesol, mais également en termes de superficie cultivée, depuis 2015, avec un potentiel d'exportation de semences important également, étant donné que la consommation intérieure ne nécessite au total que 750000 tonnes.

Avril : Agricover Holding fait son entrée au sein de la Bourse de Bucarest

Agricover Holding, le principal acteur de l'agro-industrie roumaine, a fait son entrée au sein de la Bourse de Bucarest (BVB), dans laquelle elle a émis une émission obligataire d'une valeur de 40 millions d'euros et d'une maturité de 5 ans, la plus grande émission d'obligations de la part d'une entreprise entrepreneuriale roumaine sur BVB, (source : actmedia).

Avril : La production agricole maraîchère diminue en 2020

La production agricole maraîchère a diminué en 2020, par rapport à 2019, en termes de céréales, de plantes oléagineuses, de légumineuses et de légumes, tandis que la production de pommes de terre a augmenté, selon des données provisoires publiées mercredi par l'Institut national des statistiques (INS). Ainsi, la superficie cultivée en céréales a diminué de 2,4%, et la production a diminué de 37,6%, par rapport à l'année 2019, en raison de la sécheresse prononcée dans les principales périodes de végétation des cultures et du manque d'irrigation, qui a conduit à une baisse des rendements dans la plupart des cultures, (source : Nine O'clock).

Avril : De nouveaux outils numériques à destination des agriculteurs proposés par Vodafone Romania

Vodafone Romania étend son portefeuille de solutions numériques pour les entreprises avec une suite de solutions dédiées aux agriculteurs. Ils intègrent des technologies IoT innovantes basées sur des capteurs qui assurent la collecte et la gestion des données essentielles pour les cultures, l'automatisation des opérations, le suivi de divers paramètres, des analyses et des prévisions qui permettent une efficacité et une productivité accrues dans l'agriculture. Les solutions du portefeuille Vodafone s'adressent aux agriculteurs qui ont différents types de cultures - grandes cultures (céréales, oléagineux), légumes ou fruits - cultivées à la fois au champ et en serre, (source : Nine O'Clock).

Mai : Cheptel existant au 1er décembre 2020

Le cheptel ovin et caprin a augmenté en 2020 par rapport à l'année dernière. A l'inverse, le cheptel porcin, bovin et avicole a diminué.

En 2020, la Roumanie s'est classée deuxième dans la hiérarchie des États membres de l'Union européenne pour le cheptel ovin et caprin.

Le nombre total de bovins a diminué au 1er décembre 2020 de 0,6% par rapport au 1er décembre 2019 et le cheptel de reproduction (vaches laitières, vaches buffles pour la reproduction et génisses pour la reproduction) a augmenté de 0,7%. Le nombre total de porcs et de bétail de reproduction (troues d'élevage) a diminué de 2,2% et respectivement de 0,1%. Des augmentations sont également enregistrées à la fois pour le nombre total d'ovins et de caprins avec 1,2% et pour le cheptel de reproduction (ovins, brebis et caprins) avec 0,6%. Le nombre total de volailles adultes a diminué de 6,5% et le nombre de volailles pondeuses de 10,5%, (source : actmedia).

Cependant, la crise dans le secteur porcin est beaucoup plus claire dans les données montrant la diminution du nombre d'animaux de 2006 à 2020. **Pratiquement, de 2006 à aujourd'hui, le nombre de porcs dans les exploitations roumaines a presque diminué de moitié**, (source : Agro.TV).

Mai : La Roumanie possède la plus grande surface cultivée de maïs de l'UE

Selon Eurostat, la Roumanie possède la plus grande surface cultivée de maïs de l'Union européenne devant la France, la Hongrie, l'Italie et la Pologne. En 2020, la Roumanie cultivait plus de 2,6 millions d'hectares de maïs, la France deuxième avec 1,4 millions d'hectares, la Hongrie troisième avec 972 mille hectares et l'Italie quatrième avec 602 mille hectares, (source : MADR).

Mai : Producteurs laitiers : le marché a atteint 1,5 milliard d'euros en 2020, en hausse de 15% par rapport à 2019

Le marché laitier a atteint 1,5 milliard d'euros en 2020, 15% de plus qu'en 2019, et un volume de 631 000 tonnes, en hausse de 11% par rapport à 2019, ont déclaré des représentants de Lactalis Romania et Artesana à News.ro. Ils ont ajouté qu'en 2020, la consommation locale avait augmenté à la suite des restrictions de voyage et au retour des Roumains de l'étranger. Les plus grands producteurs laitiers, selon le chiffre d'affaires en 2019 étaient : Albalact (672 millions de lei), Danone (612 millions de lei) et Fabrica de lapte Brasov (509 millions de lei), tandis que Lactalis Romania, Albalact, Covalact et Dorna

Lactate sont les plus grands collecteurs de lait de Roumanie, avec 250 millions de litres de lait collectés et transformés chaque année, (source : actmedia).

Juin : La laiterie Caimac entre en bourse

Agroserv Măriuța SA, la société propriétaire de la marque « Lăptăria cu Caimac », est cotée sur le système commercial multilatéral de la Bourse de Bucarest après avoir conclu avec succès le mois dernier le placement privé d'actions à travers lequel elle a attiré 19,4 millions de lei, l'équivalent de 4 millions d'euros. Caimac Dairy est la première entreprise laitière à être cotée sur le marché AeRO de BVB, après avoir coté une émission obligataire de 3 millions d'euros en novembre 2020, avec un taux d'intérêt de 5,25 % et d'une échéance 2025, (source : profit.ro).

Juin : 10 M€ d'investissements prévu par le groupe Lactalis Roumanie

Le groupe Lactalis Roumanie, qui comprend les sociétés Albalact, Covalact, Dorna Lactate et Parmalact, contrôlé par le groupe français Lactalis, a budgété pour cette année des investissements de plus de 10 millions d'euros, axés sur l'extension des capacités de production et l'objectif de développement des marques roumaines, mais aussi d'accéder à davantage de marchés étrangers grâce aux exportations, (source : profit.ro).

Juin : Agroland Agribusiness - la deuxième société du groupe Agroland est entrée en bourse sur le marché AeRO

Agroland Agribusiness est entré en bourse aujourd'hui sur le marché AeRO de la Bourse de Bucarest (BVB), après un placement privé d'actions, grâce auquel la société a levé 6,07 millions de RON auprès d'investisseurs. Les fonds seront utilisés pour développer l'entreprise et financer des investissements en immobilisations, des fusions et acquisitions, ainsi que pour investir dans des startups agricoles. Agroland Agribusiness fait partie du groupe Agroland et est la deuxième société du groupe à entrer sur le marché AeRO, après la société-mère Agroland Business System (AG) qui a été cotée le 1er mars 2021, (source : actmedia).

Juin : Le groupe agricole Al Dahra recherche un financement de la BERD pour des opérations en Roumanie

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) prévoit d'accorder, dans l'attente de l'approbation du 21 juillet, deux prêts d'un montant total de 54 millions d'euros à des sociétés du groupe d'entreprises Al Dahra, un acteur mondial de l'agroalimentaire dont le siège est à Abu Dhabi. L'un des prêts, d'un montant de 20 millions d'euros, serait accordé à Agricost [plus grande ferme de Roumanie] pour financer de nouvelles installations de stockage nécessaires pour la production de luzerne déshydratée au cours des cinq prochaines années. Agricost gère une exploitation agricole d'environ 57 000 ha située dans la grande île de Braila et est impliquée dans la production de céréales (blé, maïs et orge), d'oléagineux (tournesol et soja) et de luzerne.

Juin : La filière forêt-bois en pleine crise

La filière forêt-bois est touchée par une explosion des prix du marché des matières premières, avec de graves conséquences pour l'industrie de transformation du bois. Une prolongation de la crise risque d'affecter la population en hiver, en faisant grimper les prix du bois de chauffage, annoncent les représentants du Conseil forestier. Avec des prix historiquement hauts, le marché des matières premières fait face à une crise extrêmement grave dont les effets devraient s'amplifier à l'automne et affecter également le marché du bois de chauffage pour la population, rapporte Adevarul. Les raisons de cette crise sont pour certains la bureaucratie et la réglementation excessive ou encore l'exploitation illégale en sont les causes, (source : Capital.ro).

Juillet : USDA : Les premières estimations montrent que la récolte de blé de la Roumanie est supérieure aux attentes

Les premières estimations montrent que la production de blé de la Roumanie pourrait atteindre un record de 12 M de t cette année, évaluée à 2,3 milliards d'euros, avec des rendements élevés dans l'ouest du pays et de bons rendements dans d'autres régions. Le département américain de l'Agriculture (USDA) a révisé à la hausse son estimation de la production de blé de la Roumanie à 9,5 millions de tonnes, tandis que le dernier rapport de la Commission européenne du 26 juin a estimé la récolte à 9,7 millions de tonnes. Jusqu'à présent, le blé a déjà été récolté sur la moitié de la superficie cultivée, soit plus d'un million d'hectares. "Environ 51% de la superficie cultivée en blé a été récoltée jusqu'à présent", ont déclaré à Ziarul Financiar des représentants du ministère de l'Agriculture, (source : actmedia).

Juillet : Les importations de café, de thé et d'épices baissent de près de 9 % au premier trimestre

La valeur des importations de café, de thé (y compris le maté) et d'épices a chuté de près de 9 % au cours des trois premiers mois de 2021, par rapport à la période similaire de 2020, à 57,36 millions d'euros, selon la balance commerciale avec les produits alimentaires. L'année dernière, au premier trimestre, la valeur des importations de ces produits a dépassé 62,8 millions d'euros, (source : actmedia).

Juillet : Le marché de la production de bière en Roumanie, un marché en forte progression

Le chiffre d'affaires des producteurs de bière en Roumanie a augmenté en 2019 de 5,2% par rapport à 2018 et de 51% par rapport à 2010, atteignant un niveau record de 4,5 milliards de lei (2,2 Mds€), selon les analystes de KeysFin. Cependant, pour 2020, les spécialistes de KeysFin estiment une baisse d'environ 1,6%, sur la base des données mensuelles de l'Institut national de la statistique, et en 2021 une reprise à la hausse. Ainsi, l'analyse de KeysFin à propos du marché roumain de la production de bière, montre que ce marché pourrait atteindre un nouveau niveau record, de 4,6 milliards de lei (2,3 Mds€) en 2021, (source : actmedia).

Juillet : la Roumanie a importé du sucre et des produits sucrés pour plus de 83 millions d'euros, au premier trimestre

La Roumanie a importé du sucre et des produits sucrés pour 83,2 millions d'euros, au premier trimestre de cette année, en hausse de plus de 20 % par rapport à la même période de l'année dernière, selon le bilan commercial avec les produits alimentaires. La valeur des importations de sucres et de produits sucrés s'élevait à 68,92 millions d'euros au cours des trois premiers mois de l'année dernière. En revanche, au cours de la période analysée, les exportations de ces produits s'élevaient à 7,84 millions d'euros, soit près de la moitié par rapport à la même période de l'année dernière, où elles dépassaient 14,08 millions d'euros, selon les données du ministère de l'agriculture et du développement rural, (source : actmedia).

Juillet : L'USDA projette une augmentation de 36% de plus de la production d'oléagineux en Roumanie pour 2021

Le département américain de l'Agriculture (USDA) projette une augmentation de 36% de la production d'oléagineux (graines de tournesol, colza et soja) à 4,2 millions de tonnes en Roumanie grâce à des conditions météorologiques favorables et des surfaces cultivées en augmentation de 7%. Au total, la Roumanie pourrait exporter environ 2,6 millions de tonnes d'oléagineux, soit 43 % de plus que pour la campagne de commercialisation 2020/2021 qui se terminera ce mois-ci, estimé à 1,8 million de tonnes. « Nous prévoyons que la production de colza augmentera de 59 %, la production de tournesol de 29 % et la production de soja de 36 % » souligne le rapport de l'USDA, (source : actmedia).

Août : Près de 6 000 affaires pénales pour délits forestiers

Au cours des six premiers mois de 2021, la police a ouvert près de 6 000 affaires pénales concernant environ 1 000 personnes mises en cause, dans le cadre de la répression du transport, du stockage, de la

transformation et de la vente illégaux de bois. Au cours de la période considérée, les autorités ont effectué plus de 19 000 contrôles dans des parcs forestiers nationaux et dans les sites de stockage/vente de bois. Pas moins de 4 327 sanctions d'un montant de 6 820 220 lei (environ 1,39 M €) ont été prononcées (conformément à la loi n° 171/2010). La quantité de bois exploité illégalement était de 51 854 mètres cubes, en baisse de 64 % par rapport à la même période l'an dernier, (source : actmedia). La publication de ce rapport a suscité un nouveau débat en Roumanie. Constantin Tobescu, Vice-président de Nostra Silva, a nuancé les propos du ministre en expliquant que les saisies des coupes illégales, notamment grâce au système Sumal 2.0, étaient minimales par rapport à la taille de la production légale de bois en Roumanie (« 0,5 m3 pour 1000 m3 transportés légalement ») et que ce système pesait sur la filière en raison des frais administratifs, (source : Facebook page C Tobescu).

Août : Travaux de régénération forestière sur 25 189 ha en 2020

Des travaux de régénération forestière ont été réalisés en 2020 sur une superficie de 25 189 ha, dont 17 162 ha (68,1 %) étaient des régénérations naturelles, 1 146 ha de plus qu'en 2019, tandis que 8 027 ha (31,9 %) étaient des régénérations artificielles (416 ha), selon les données centralisées par l'Institut national de la statistique, (source : actmedia).

Août : La Roumanie est le septième producteur de pommes de terre de l'UE

En 2020, 55,3 millions de tonnes de pommes de terre au total ont été récoltées dans l'UE. L'Allemagne était le plus gros producteur et représentait 21,2% de la production de l'UE, suivie de la Pologne (16,4%), de la France (15,7%), des Pays-Bas (12,7%) et de la Belgique (7,2%). Ces cinq États membres représentaient près de 75 % de la production totale de pommes de terre de l'UE. La Roumanie se classe septième avec une production de 4,9 %, (source : actmedia).

Août : La Roumanie, 7ème plus grand producteur de bière de l'UE en 2020

La Roumanie était le septième plus grand producteur de bière parmi les 27 États membres de l'UE en 2020, selon les données publiées jeudi par l'Office statistique européen (Eurostat). L'année dernière, près de 32 milliards de litres de bière contenant de l'alcool ont été produits dans l'UE. En outre, en 2020, les États membres de l'UE ont produit 1,4 milliard de litres de bière contenant moins de 0,5 % d'alcool ou n'ayant aucune teneur en alcool. Par rapport à 2019, la production de bière contenant de l'alcool dans l'UE a diminué de 8 %, tandis que la production de bière sans alcool est restée stable, (source : actmedia).